



REGLEMENT TROPHÉE DE LA GLISSE 2009

Championnat de France de Quad sur Piste

DEFINITION

La Fédération Française de Moto (**F.F.M.**) met en compétition une épreuve de quads sur terre, 1 pilote, 1 ou 2 machines à condition d'avoir présenté les deux machines aux contrôles techniques. Cette épreuve est ouverte aux quads de cylindrée de 85cc à 1000cc.

CATEGORIES

Classements : Scratch - Juniors - Féminin – 4X4 – Promotion – Vétérans

EPREUVES

Daniel Giroud Organisation (**DGO**) et Quad Aventure sont les organisateurs du « **CHAMPIONNAT de France de QUAD sur PISTE -TROPHÉE DE LA GLISSE 2009** ». QUAD AVENTURE est le représentant fédéral de la F.F.M. Nul ne peut prendre part à cette manifestation sportive en qualité de concurrent, s'il n'est pas titulaire d'une licence F.F.M. 2009 ou d'une licence à la journée. **Pour les licences à la journée, documents obligatoires : CASM (Certificat Aptitude aux Sports Mécaniques) ou le permis moto grosse cylindrée, certificat médical de moins d'un an, chèque de 54€ à l'ordre de la FFM.**

CIRCUIT

L'épreuve se déroulera sur un circuit de type auto-cross. Le circuit sera doté de toutes les normes de sécurité nécessaires.

Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureur. La circulation des quads homologués ou non, inscrits au Trophée de la Glisse est autorisée uniquement dans l'enceinte du circuit sous peine d'exclusion immédiate de la machine et de son pilote et à vitesse réduite.

STANDS

Les Organisateurs n'assurent pas le gardiennage la nuit et ne peuvent être tenus responsable en cas de vols ou de dégradations dans le parc coureurs. Les Organisateurs ne peuvent être tenu responsable des conséquences éventuelles pouvant découler de faits majeurs et sans que la liste soit exhaustive, par exemple : rafales de vent, ouragan, inondations ainsi que l'annulation de la manifestation ou autres. Nous vous rappelons que les emplacements doivent être rendus propres.

ENGAGEMENTS

Les demandes d'engagement devront parvenir à Daniel Giroud Organisation (**DGO**) Chemin du Lavoir 38570 LA PIERRE.

	Inscription. 3 semaines avant la 1^{ère} épreuve dans la limite des places disponibles	Inscription la semaine précédant l'épreuve ou sur place dans la limite des places disponibles
6 épreuves	100 € X 6 épreuves soit 600€	
De 1 à 5 épreuves	110 € l'épreuve	
1 épreuve		120 € l'épreuve

Aucun remboursement ne sera effectué sans présentation d'un certificat médical. Aucun remboursement ne sera effectué la dernière semaine. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'oubli de permis ou CASM ou licence. Toute demande d'engagement sans règlement ne sera pas prise en compte. **Le nombre de pilotes est limité à 120 maximum.**

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les pilotes devront présenter personnellement leur **licence F.F.M.**, permis de conduire moto grosse cylindrée ou CASM. Une caution de 50€, par chèque, sera demandée aux contrôles administratifs pour la remise du dossard. Il est interdit de masquer les logos des dossards.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

La machine sera équipée, obligatoirement, de **numéros de course** (un numéro à l'avant et deux numéros à l'arrière, plaque verticale, n° non fournis par l'organisateur), d'un **coupe circuit**, de **nerfs bars** et d'un **éclairage avant et arrière**.



BRUIT : toutes les machines devront être conforme à la norme bruit du règlement F.F.M., sous peine d'exclusion. Un sonomètre sera mis en place aux contrôles techniques et éventuellement au départ des manches. Le pilote devra présenter un extincteur aux contrôles techniques. Il devra le conserver durant toute l'épreuve sur son stand.

Les pilotes s'engagent à apposer sur leurs machines, et pour toute la durée de l'épreuve, les autocollants fournis par l'organisateur.

Le pilote doit obligatoirement avoir une tenue moto : **casque, bottes « type » enduro, gants, manches longues, pantalons longs. Le casque doit être présenté aux contrôles techniques. Le port du casque est obligatoire sur le circuit, sur le parc coureurs, sur toute l'enceinte sportive.**

Classement promotion : quad d'origine, seules modifications obligatoires : nerf barre, coupe circuit. Seule autre modification admise poignée de gaz.

ESSAIS

La participation aux essais est obligatoire (au moins à une manche). Les essais s'effectueront par manche de 30 machines.

GRILLE DE DEPART

Le départ s'effectuera pour les essais libres 1 et les qualifications 1 en fonction du tirage au sort. Le départ des essais libres 2 est identique à celui des essais libres 1. Pour les qualifications 2, le départ est donné dans l'ordre inverse des qualifications 1. Pour les quarts, le départ s'effectuera en fonction des résultats de qualifications 1 et 2. Le départ des 1/2 s'effectuera en fonction du résultat des quarts soit 1^{er} quart et 2^{ème} quart font la 1^{er} demi finale, 3^{ème} et 4^{ème} quart font la 2^{ème} demi-finale. Les places seront établies ainsi :

1 ^{er} du quart 1	1 ^{er} du quart 2	2 ^{ème} du quart 1
2 ^{ème} du quart 2	3 ^{ème} du quart 1	Etc..
Pour la finale, le départ s'effectue en fonction du résultat des demi finale.		
1 ^{er} de la demi finale 1	1 ^{er} de la finale 2	2 ^{ème} de la finale 1
2 ^{ème} de la finale 2	3 ^{ème} de la finale 1	Etc...

Les pilotes qui s'inscrivent la semaine de l'épreuve ou le jour de l'épreuve partiront en dernière ligne pour les 2 manches qualificatives.

COURSE

Chaque manche sera composée de 30 machines maximum et d'une durée de 6 à 7 tours en fonction du circuit. En 1 /4 de finale et 1 / 2 finale, les 12 premiers pilotes seront qualifiés (cette sélection pourra être étendue à 15 pilotes maximum).

Une finale 4x4 et une finale féminine peuvent être mises en place, elles ne seront en aucun cas obligatoire. Si celles ci ont lieu, les points du classement pour le CHAMPIONNAT DE FRANCE seront attribués pour la catégorie 4X4 et féminine en fonction du résultat de ces finales, sinon c'est le classement des 1/4 ou des 1/2 ou de la finale scratch qui déterminera les points. Une remise des prix est organisée à l'issue chaque épreuve.

CLASSEMENT

Les licenciés NCA

A chaque épreuve, seul les finalistes en possession d'une licence NCA marquent des points pour le Trophée.

Pour le classement final, le moins bon des résultats, sur les épreuves réalisée, sera retiré. Le vainqueur du Championnat de France de Quads sur Piste 2009 sera donc le pilote ayant cumulé le plus de points.

Une épreuve est déclarée comme annulée ou arrêtée à partir de l'instant où tous les pilotes n'ont pas eu un classement dans la même tranche (ex qualifications 1, 2,...), les essais n'étant pas pris en considération.

Pour le classement promotion, féminin, 4X4, 4X2, vétéran et juniors (16 à 20 ans), le principe est le même.

La remise des prix du Trophée de la Glisse 2009 aura lieu lors de la dernière épreuve.

Les licenciés NCB ou à la journée

Classement uniquement à l'épreuve, pas de cumul de points.

BAREME DES POINTS

1^{er} < 42 points> / 2^{ème} <38 points> / 3^{ème} <36 points> / 4^{ème} <34 points> / 5^{ème} <32 points> / 6^{ème} <30 points> / 7^{ème} <28 points> / 8^{ème} <26 points> / 9^{ème} <24 points> / 10^{ème} <22 points> / 11^{ème} <20 points> / 12^{ème} <19 points> / 13^{ème} <18 points> / 14^{ème} <17 points> / 15^{ème} <16 points> / 16^{ème} <15 point> / 17^{ème} <14 point> / 18^{ème} <13 point> / 19^{ème} <12 point> / 20^{ème} <11 points> / 21^{ème} < 10 points> / 22^{ème} <9 points> / 23^{ème} <8 points> / 24^{ème} <7 points> / 25^{ème} <6 points> / 26^{ème} <5 points> / 27^{ème} <4 points> / 28^{ème} <3 points> / 29^{ème} <2 points> / 30^{ème} <1 point>

RECLAMATIONS

En cas de contestation, la réclamation devra être établie dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, PAR ECRIT, signée et accompagnée d'un chèque de 75 € à l'ordre de la FFM.



SECURITE.

Un médecin, une équipe de secouristes et une ambulance seront en permanence au bord de la piste.

EXECUTION DU REGLEMENT

Le directeur de course désignera les commissaires nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Il est chargé de l'application du présent règlement.

Jury de course composé de : Directeur de course, représentant des pilotes, responsable des commissaires, organisateur ou représentant, délégué départemental et régional si présents, représentant de la commission technique si présent et membre de la CNS Moto si présent.

BAREME DES PENALITES :

BAREMES DES PENALITES

AVERTISSEMENT	ACCROCHAGE LITIGIEUX DEFAUT D'ECLAIRAGE NON RESPECT DES DRAPEAUX
DEPART EN DERNIERE LIGNE	PRESENTATION EN RETARD EN PRE-GRILLE FAUX DEPART
NON QUALIFICATION - RETRAIT DES POINTS DE LA MANCHE	3 AVERTISSEMENTS ACCROCHAGE VOLONTAIRE (poussette,...)
EXCLUSION DU TROPHÉE DE LA GLISSE SANS REMBOURSEMENT	PRENDRE LA PISTE EN SENS INVERSE NON RESPECT DES OFFICIELS (Directeur de Course, Commissaires,...)

Annexe 1 au Règlement du Championnat de France de Quads sur Piste 2009

L'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à se justifier.

SPORTIVITE ET RESPECT DU REGLEMENT

Tout manquement au règlement, tout comportement anti-sportif, tout accrochage volontaire, ne pourront être tolérés et entraîneront l'exclusion du contrevenant.

